

Certificat de compétences "Sécurité du travail en hauteur dans les remontées mécaniques et les domaines skiables" - RS

**REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
CPNEFP DES REMONTEES MECANIQUES ET DOMAINES SKIABLES**

Contexte d'intervention : le salarié des remontées mécaniques et des domaines skiables autorisé par son employeur peut être amené à se déplacer en hauteur en toute sécurité (déplacement horizontal et vertical), avec des Équipements de Protection Individuelle, dans le cadre de ses fonctions d'agent d'exploitation, de conducteur de télésiège, de téléporté, de pisteuse-secouriste, d'agent ou technicien de maintenance... Dans le cadre de son travail, il se déplace en hauteur de manière régulière ou occasionnelle pour effectuer prioritairement des opérations de contrôles et de vérifications (pièces, câble...), des opérations de maintenance préventive ou curative, des missions de petit entretien (démonter une perche pour son entretien...), des opérations de sauvetage.

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
C.1.1 - Préparer son matériel (équipements de protection individuelle : baudrier, harnais, longe, casque, gants...) pour un déplacement en hauteur en toute sécurité dans le cadre de ses missions et ce en respectant les procédures et les réglementations en vigueur	Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme d'une mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité du terrain, sur une installation de type télésiège ou téléporté.	Le candidat mis en situation de parcours par le jury (déplacement en hauteur pour une petite tâche) sélectionne le matériel adapté pour une intervention en toute sécurité et s'équipe correctement dans le respect des procédures et recommandations en vigueur Eléments observables ; Le candidat sélectionne un matériel adapté (EPI et dispositifs d'assujettissement) au vu des procédures et recommandations en vigueur (R 436 Carsat) Il le décrit sans la moindre erreur (appellation, fonction, fonctionnement - baudrier, longe, harnais, casque). Les explications sont claires, précises, argumentées Le candidat interrogé par le jury décrit la procédure de l'entreprise avec justesse Le candidat contrôle le matériel visuellement avant de s'équiper. Le candidat s'équipe correctement et règle son matériel avec précision tout en assurant le bon positionnement des accessoires
C.1.2 - Se déplacer verticalement en sécurité dans le respect des procédures et recommandations en vigueur pour effectuer une tâche liée à son métier dans les remontées mécaniques et domaines skiables (petit entretien, nettoyage, vérification visuelle...)	Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme d'une mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité du terrain, sur une installation de type télésiège ou téléporté.	Le candidat est mis en situation, il engage son déplacement vertical en optimisant sa propre sécurité Eléments observables : Le candidat choisit le meilleur accès au poste de travail en prenant en compte les dispositions environnantes. Le candidat est toujours sécurisé (points d'accrochage) pendant son déplacement vertical, son matériel est correctement réglé pendant le déplacement Il se déplace en utilisant correctement les ancrages ou les éléments de structure en place pour s'assujettir Il est capable de repérer une anomalie de point d'ancrage, de la signaler (usure, déformations, oxydations, fissures) et rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
C.1.3 - Changer de dispositif antichute pour passer du déplacement vertical au déplacement horizontal, et ce, en se maintenant assuré (lors de l'arrivée sur passerelle etc...) et dans le respect des recommandations en vigueur	Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme d'une mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité du terrain, sur une installation de type télésiège ou téléporté.	Mis en situation en hauteur avec ses équipements de protection individuelle, le candidat change réellement et concrètement de dispositif antichute devant le jury et ce en se maintenant toujours en parfaite sécurité Elément observable : Le candidat est toujours en sécurité (point d'accrochage) pendant le changement de dispositif antichute, Le changement est opéré avec précision et rigueur

<p>C.1.4 - Se déplacer horizontalement en hauteur en sécurité en utilisant les amarrages de l'installation (sur passerelle horizontale etc) pour se rendre vers l'endroit où sera réalisée la tâche professionnelle à réaliser</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme d'une mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité du terrain , sur une installation de type téléski ou téléporté.</p>	<p>Le candidat est mis en situation, il prépare son déplacement horizontal et l'engage en optimisant sa propre sécurité Eléments observables : Le candidat identifie parfaitement les amarrages à utiliser pour optimiser sa sécurité Le candidat est toujours sécurisé (points d'accrochage) pendant son déplacement Son matériel est correctement réglé pendant le déplacement</p>
<p>C.1.5 - Effectuer une tâche en toute sécurité en hauteur (petit entretien, surveillance, petit démontage, nettoyage...) avec l'utilisation d'un long de maintien en cas de besoin et dans le respect des recommandations en vigueur dans les remontées mécaniques</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme d'une mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité du terrain , sur une installation de type téléski ou téléporté.</p>	<p>Le candidat est mis en situation de réaliser une petite tâche d'entretien - il n'est pas évalué sur la qualité de la réalisation de cette tâche mais sur sa propre sécurisation en hauteur pendant qu'il effectue cette tâche, avec ses équipements de protection individuelle Eléments observables : Le candidat repère et identifie les pièces en mouvement, interrogé par le jury il décrit les dangers potentiels liés à ces pièces en mouvement Le candidat est toujours sécurisé (points d'accrochage) pendant la réalisation de la tâche, son matériel de sécurité est correctement réglé pendant la réalisation de la tâche Le candidat utilise avec efficacité sa longe de maintien, le maintien est stable et respecte les recommandations en vigueur</p>
<p>C.1.6 - Alerter en cas de besoin, si une situation de dangerosité se présente pendant l'exécution de son intervention en hauteur, pour prévenir les secours ou sa hiérarchie dans le respect des procédures et recommandations en vigueur</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme d'une mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité du terrain , sur une installation de type téléski ou téléporté.</p>	<p>Le candidat est mis en situation d'alerter les secours ou sa hiérarchie (radio, oral) suite au constat d'un danger pour lui ou un collègue ; son alerte est efficace Eléments observables ; Le contenu de l'alerte est court mais précis, le candidat n'oublie aucun des points suivants : éléments de contexte précis, localisation, personnes concernées par le danger Le candidat décrit avec précision les procédures et recommandations en vigueur Le candidat énumère les situations dangereuses pour sa sécurité où son droit de retrait est à faire valoir (dangerosité), son descriptif est précis et exhaustif.</p>
<p>C.1.7 En fin d'intervention, réaliser un retour au sol en toute sécurité en prenant le soin de vérifier l'état de son matériel pour la sécurisation d'une prochaine intervention en hauteur</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve sous forme d'une mise en situation écrite mais aussi d'une épreuve sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité du terrain , sur une installation de type téléski ou téléporté.</p>	<p>Le candidat réalise un retour au sol de qualité, en toute sécurité Eléments observables : Le candidat ne prend aucun risque susceptible de provoquer une chute Son retour au sol se réalise en douceur et sans déséquilibre du corps Il vérifie l'état de son matériel avant de le ranger et décrit avec précision et justesse la marche à suivre (procédure) en cas d'anomalie constatée</p>